

Qu'entendre par « attendus de fin de cycle » ?

ATTENDUS DE FIN DE CYCLE

- Mobiliser des techniques vocales et corporelles au service d'un projet d'interprétation ou de création
- Identifier, décrire, commenter une organisation musicale complexe et la situer dans un réseau de références musicales et artistiques diversifiées
- Concevoir, créer et réaliser des pièces musicales en référence à des styles, des œuvres, des contraintes d'interprétation ou de diffusion
- Présenter et justifier des choix d'interprétation et de création, justifier un avis sur une œuvre et défendre un point de vue en l'argumentant

Programme éducation musicale pour le cycle 4 – Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015.

Toute séquence d'éducation musicale identifie les objectifs à atteindre. Ce sont eux qui en guident l'élaboration puis la mise en œuvre. Pour être véritablement opérationnels à chaque séance, ils se déclinent en objectifs d'apprentissage, certes plus modestes, mais dont l'atteinte est plus aisément évaluable à chaque étape du processus pédagogique. En outre, ces objectifs d'apprentissage ont la vertu de « parler » plus directement aux élèves, ceux-ci pouvant leur donner un sens concret qui nourrit leur motivation. Depuis la génération précédente du programme, ceux-ci sont clairement libellés et recouvrent les différents domaines de formation.

Le programme 2016 confirme cette évolution et pose l'horizon des attendus de fin de cycle avant de préciser les « connaissances et compétences associées » et de proposer quelques « exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève ». Ces attendus de fin de cycle encadrent ainsi la progressivité des apprentissages en fixant un horizon commun que tous les élèves doivent avoir atteint à l'issue de la classe de 3^{ème}. Ce sont donc les objectifs généraux qui induisent également la construction des situations d'évaluation appropriées à la validation des compétences acquises.

Le schéma de la page suivante propose d'établir une mise en relation entre les attendus de fin de cycle précisés par le programme et ce que l'élève, dans ce cadre, apprend à faire. Ils sont déclinés dans quatre grands champs de compétences se rapportant à la *production*, la *perception*, la *créativité* et à l'*argumentation* et orientent ainsi la réflexion du professeur vers une prise en compte plus directe et plus continue des acquis des élèves. Ceux-ci relèvent de rôles complémentaires d'interprète, d'auditeur, de compositeur et de mélomane averti et critique, rôles que le professeur peut faire vivre à tous alternativement.

Cette schématisation est une proposition. Sa seule ambition est d'aider le professeur à orienter son action en fonction des sujets choisis (et vice-versa).

L'élève a appris :

- que la voix participe à la connaissance de son corps
- que la qualité du geste vocal repose sur la maîtrise simultanée de plusieurs composantes indispensables à la mobilisation corporelle : posture, respiration, phonation, résonance
- à en tirer parti pour moduler son expression (timbre, dynamique, phrasé, etc.)
- à imiter un modèle puis à l'interpréter
- à mémoriser un certain nombre de pièces d'origines variées qui constituent progressivement son répertoire personnel
- à écouter les différentes parties musicales tout en situant son propre rôle
- à écouter sa production pour la corriger et la préciser
- que la voix participe à la connaissance de son corps
- à imiter un modèle puis à l'interpréter
- que l'exigence artistique est aussi nécessaire dans l'unisson que dans la polyphonie, dans le chant accompagné qu'à *capella*

L'élève a appris :

- à se rendre disponible à la perception des sons et de la musique (silence, concentration)
- à tirer parti de la subjectivité de sa perception plutôt que d'en rester dépendant
- à formuler l'état de sa perception subjective ou objective avec un vocabulaire approprié et pour partie spécifique
- à décrire, identifier et caractériser les éléments constitutifs du phénomène musical
- à comparer les musiques pour induire, déduire et vérifier des connaissances qu'il utilisera ensuite dans d'autres contextes
- à mobiliser sa mémoire sur des objets musicaux de plus en plus longs et complexes
- à analyser son environnement sonore, à identifier les sources qui le constituent et en comprendre les significations
- que l'oreille est un instrument intelligent, sensible et souvent virtuose, mais qu'elle est aussi fragile et que son altération est irréversible
- que l'oreille peut orienter son attention dans une direction particulière, sélectionner certaines informations parmi beaucoup d'autres

mobiliser des techniques vocales et corporelles au service d'un projet d'interprétation ou de création

identifier, décrire, commenter une organisation musicale complexe et la situer dans un réseau de références musicales et artistiques diversifiées

Attendus de fin de cycle

concevoir, créer et réaliser des pièces musicales en référence à des styles, des œuvres, des contraintes d'interprétation ou de diffusion

présenter et justifier des choix d'interprétation et de création, justifier un avis sur une œuvre et défendre un point de vue en l'argumentant

L'élève a appris :

- que sa capacité à percevoir nourrit sa capacité à produire et inversement
- que la sensibilité musicale peut varier selon l'époque ou la situation géographique du créateur comme de l'auditeur
- que la musique témoigne toujours de contextes qui la dépassent, qu'il s'agisse de faits historiques ou d'espaces géographiques
- que la création musicale aujourd'hui est à la croisée de ces diverses influences et traditions, dans tous les cas l'expression d'un contexte original et complexe
- que toute culture se construit dans un faisceau de traditions et de contraintes et que sa sensibilité dépend pour une large part de la connaissance des codes, conventions et techniques qui la fondent
- que la maîtrise individuelle dans un cadre collectif n'a de sens que si elle est partagée collectivement
- à improviser dans des cadres définis et/ou sur des carrures brèves

L'élève a appris :

- que sentiment et émotion sont les révélateurs d'une réalité complexe et permettent de comprendre les significations portées par la musique
- que l'émotion est un sentiment relatif, propre à chaque individu, qu'elle ne présume pas de l'objectivité des faits et doit donc être acceptée pour ce qu'elle est chez lui et chez les autres
- à respecter l'expression de la sensibilité de chacun
- à transposer ses connaissances et compétences vers des musiques qu'il écoute de sa propre initiative
- que la musique est faite de continuités et de ruptures, d'invariants par-delà l'histoire et la géographie mais aussi de spécificités qui jalonnent les langages et les esthétiques
- que l'histoire européenne de la musique, si elle se développe sur une très longue durée, s'organise en grandes périodes esthétiques